



**La course inscrite au Challenge des Yvelines est ouverte aux personnes licenciées ou non, à partir de Cadet**

#### PARCOURS MARCHE ET COURSE

Départs toutes distances à 10h, avenue Albert Camus (près de la patinoire), parcours sur route, en sous-bois (chemin de terre et empierré), piste cyclable en bords de Seine, stade nautique international Didier-Simond, arrivée sur la piste (1 tour) du stade municipal Jean-Paul David

#### INSCRIPTIONS

Par internet : sur le site [peyce.com](http://peyce.com)

Par courrier : jusqu'au **31 août 2023**. Dossier complet (certificat médical ou n° licence et chèque à l'ordre de l'AS Mantaïse) à envoyer à la section Athlétisme, 15 rue de Lorraine, 78200 Mantes-la-Jolie  
Sur place le matin de la course

#### TARIFS

6km course et 6km marche : 7€ - 12 km course : 12€  
Sur place le matin : 6km course et 6km marche : 10€ - 12 km course : 15€

## BULLETIN D'INSCRIPTION DES FOULÉES DU MANTOIS-VEXIN 2023

Par internet sur le site : [peyce.com](http://peyce.com)

Par courrier jusqu'au **31 août 2023**

Sur place, le matin de la course

6km marche   
6km course   
12km course

NOM: \_\_\_\_\_

PRENOM: \_\_\_\_\_

ANNEE DE NAISSANCE: \_\_\_\_\_

Feminine  Masculin

EMAIL: \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_

CLUB FFA : \_\_\_\_\_

N° Licence : \_\_\_\_\_

NON LICENCIE

**AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS NON LICENCIÉS POUR LES 12KM COURSE**

Je soussigné(e)

Mme/Mr \_\_\_\_\_

Autorise ma fille/mon fils à participer aux Foulées du Mantois-Vexin 2023

Le \_\_\_\_\_ Signature :

## RÈGLEMENT

Tout participant aux courses non licencié, doit fournir obligatoirement : 1 certificat médical datant de moins de 1 an attestant de son « aptitude à la pratique de l'athlétisme en compétition »

Pour les licenciés, la photocopie de la licence en cours de validité attestant de son appartenance à la FFA.

**Attention, depuis 2008, la licence visant une discipline différente n'est plus valable (sauf triathlon)**

---

Aucune inscription ne sera acceptée sans la présentation d'un de ces deux documents et du règlement par chèque

---

## HORAIRES

6 km marche et 6 km course - départ à 10h

12 km course - départ 10h

## DOSSARDS

Retraits sur place à partir de 8h30 le dimanche 3 septembre 2023

au stade municipal Jean-Paul David, avenue Albert Camus

Prévoir 4 épingles.

## RÉCOMPENSES À TOUS LES ARRIVANTS

12km course : coupes aux premiers de chaque catégorie. Lots (non cumulables) aux premiers hommes et femmes ainsi qu'aux premiers vétérans hommes et femmes

6 km course et 6 km marche : coupe aux 3 premiers et aux 3 premières

## RÉSULTATS

Sur le site internet : [www.asmantesathletisme.com](http://www.asmantesathletisme.com)

Sur le site de la fédération française d'athlétisme

## VESTIAIRES ET DOUCHES

À disposition au stade municipal Jean-Paul David

L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation

## STATIONNEMENT

Parking du lycée St Exupéry – Rue Marcel FOUQUE

## SÉCURITÉ / ASSISTANCE MÉDICALE

La sécurité est assurée par la Police Municipale et les signaleurs

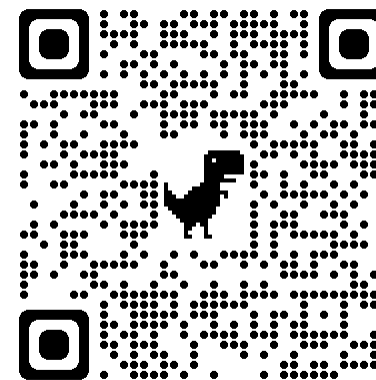
La couverture médicale est assurée par un organisme agréé

---

Ce bulletin est téléchargeable sur le site internet: [www.asmantesathletisme.com](http://www.asmantesathletisme.com)

---

Flashez ce QR code pour vous inscrire en ligne sur [peyce.com](http://peyce.com)



Avec l'aide de nos partenaires, que nous remercions :

